8me ANNÉE Nc 403 PARAIT LE SAMEDI 15 Octobre 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

L'IMPOT SUR LES VÉLOCIPÈDES

Les aspirations socialistes du moment prennent une forme singulière, elles se traduisent par l'exacerbation de l'esprit de fiscalité. Il n'y a pas un député, pas un journaliste qui n'ait quelque nouvel impôt de sa façon à proposer. A la rentrée des Chambres, un représentant qui se dit fort en géographie, mais qui ne l'est guère en économie politique, nous promet l'impôt sur les vélocipèdes. Voilà une belle trouvaille et qui méritera sans doute à son auteur les honneurs du Panthéon.

D'après le susdit député, tous les moyens de transport étant grevés, il est juste, équitable et salutaire de frapper le tricycle, le bicycle, le monocycle et la bicyclette sans oublier le tandem. La symétrie y gagnera, mais l'arrondissement des angles en matière d'impôt par voie d'addition n'a en vérité rien qui presse.

On nous parle bien d'une taxe nouvelle, mais on ne dit mot de celle qui sera supprimée. Supposons par exemple que l'impôt projeté rapporte 1 million, il n'y aurait rien à dire si on dégrevait d'un million les allumettes ou tel autre objet plus utile que les vélocipèdes : mais pas du tout, c'est un million de plus jeté dans le gouffre sans utilité, voilà où est le mal, voilà ce qui est absolument blâmable.

La taxation n'est pas affaire de dilettantisme, on ne doit pas créer des impôts pour le plaisir, par amour de l'art, il faut que ce que l'on exige du contribuable corresponde à un besoin réel.

Que l'impôt ait pour base la propriété foncière, le revenu, ou le vélocipède, l'argent sort toujours de la poche du contribuable où il est infiniment mieux que dans celle de l'Etat.

Cette vérité si simple, si élémentaire, est tous les jours méconnue par nos législateurs ; nous les nommons pourtant pour nous défendre contre la rapacité du fisc, pour modérer les charges dont l'Etat nous accable, pour contrôler les demandes du pouvoir exécutif et nullement pour l'inciter à s'emparer du restant de nos écus.

En fait de projets fantaisistes, nous avons eu celui de l'impôt sur les titres de noblesse et les noms à particule. Tout cela ne serait que ridicule si ces billevesées n'indiquaient un état d'esprit fort grave et une ignorance ou une méconnaissance absolue des devoirs du Parlement. Chaque député s'imagine être le gouvernement et être nommé pour faire marcher la France ; le pouvoir contrôleur, modérateur, se transforme en pouvoir exécutif, c'est-à-dire en un gouvernement anonyme sans responsabilité, livré à tous les hasards des majorités de rencontre ; ensuite ces élucubrations de députés en mal de projets témoignent d'un singulier mépris des citoyens, en mettant avec tant de facilité la main de l'Etat dans la poche du contribuable ; ce n'est pas au Parlement à agir ainsi, c'est affaire au ministre des finances. Ce renversement de rôles est absolument intolérable.

Que M. Rouvier vienne dire : J'ai besoin d'un, deux, dix millions pour équilibrer mon budget, la Chambre aura à examiner si elle doit les demander à un impôt sur les vélocipèdes, les souliers vernis ou les chapeaux haute forme, elle sera dans son rôle ; mais que sans provocation, sans sollicitation, pour le seul plaisir, un député vienne réclamer l'établissement d'un impôt, c'est ce qui dépasse l'imagination.

Nous voilà bien loin de l'impôt sur les vélocipèdes, c'est une bien petite affaire et probablement la conséquence d'une antipathie personnelle ; l'inventeur a peut-être été bousculé par une bicyclette ou n'a pas pu battre le record de Stéphane, de Dubois, ou de quelque autre héros de la pédale : il se venge à sa manière.

Cependant ce fait minuscule est suggestif au premier chef ; il montre chez les élus la parfaite ignorance de leur véritable rôle. Il serait bon que les électeurs donnassent à un grand nombre de nos maîtres transitoires quelques loisirs pour leur permettre d'approfondir les questions d'impôt et de droit constitutionnels. — P. E.

MAC-ADARAS ET LA "LANTERNE"

Pendant que le *Sisteron-journal* — d'une sagesse exemplaire — laisse momentanément de côté la politique locale, les journaux de Paris continuent a poursuivre de leurs quolibets, a accabler de leurs brocards, le malheureux Irlandais que Sisteron a, pendant dix mois encore, la malechance d'avoir pour député.

La "*Lanterne*", qui n'a jamais été bien tendre pour Mac-Adaras, qui lui a même dit des choses désagréable et décoché des épithètes a faire rougir un zouave, lui consacre, dans son n° de lundi dernier, un entrefilet que nous reproduisons sans rien y changer:

«Un député du Midi, invité a assister aux fêtes du Centenaire a écrit à M. Floquet la lettre suivante :

Mon cher président,

Je vous remercie infiniment de votre aimable invitation, mais je vous prie de m'excuser, je suis trop souffrant en ce moment pour assister aux fêtes du Centenaire. Je ne manquerai pas d'y prendre part *L'an prochain*

On attribue la lettre à M. Mac-Adaras, et renseignement pris, on a raison de l'attribuer à cet honnête gentelman, on l'excuse néamoins; car on croit qu'il y a fort peu de temps qu'il est Français ou francisé.

Si non è vero é bene trovato ! »

Admettons un moment — ce qui est inadmissible — que Mac-Adaras ne soit pas l'auteur de cette bourde phénoménale ; pourquoi nos spirituels confrères de la presse parisienne le prennent-ils constamment pour tête de Turc, pour cible, si vous aimez-mieux, de leurs plaisanteries ? Tout simplement parce que cet Anglo-Saxon est le plus grotesque et le plus c...ocasse de la Chambre, ce qui n'est pas du tout flatteur pour ceux qui l'ont nommé.

SOSTHÈNE R...

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Digne

On nous assure qu'une compagnie *Anglaise* serait en pourparlers avec les propriétaires de l'établissement des Bains Thermaux de notre ville pour l'achat de cet établissement, où de grandes améliorations seraient apportées. Si cette nouvelle est exacte, nous le regrettons, au point de vue patriotique ; il y a déjà trop du légendaire Mac-Adaras dans les Basses-Alpes sans y attirer d'autres Anglais. L'exploitation des Bains étant une affaire qui, au point de vue Commercial, ne peut que donner d'excellents résultats, nous espérons qu'il se trouvera dans notre département des Bas-Alpins assez patriotes et assez soucieux de leurs intérets pour ne pas laisser passer en des mains étrangères cette source..... de bénéfices.

Sisteron

Eclairage. — A la suite du dernier orage, un éboulement considérable s'est produit au canal qui actionne notre usine électrique. Résultat : quatre jours d'interruption dans l'éclairage. Conséquences : nombreux ouvriers mis en œuvre pour réparations de la prise, des Berges, dépense de pétrole et rabais fait aux abonnés, soit un total aproximatif de 100 francs parjour de frais supplémentaires et imprévus.

Comme malheureusement ces cas de force majeure, se reproduisent assez souvent, la compagnie, forcément lesée dans ses intérêts aurait tout intérêt cro-

© VILLE DE SISTERON

yons-nous a se conformer au cahier des charges et a installer la machine a vapeur qui fait partie des clauses et conditions du dit cahier des charges.

Trois cent mille litres vin. — Les amateurs du jus naturel de la treille ne mourront pas de soif cette année encore. Nous lisons en effet dans *L'Indépendant du Roussillon* que la cave **Durand** (propriétaire a Saint Nazaire (P. O.) contenant 3000 hectolitres de vins de 11 a 12 degrès, a été vendue à la maison **E. Bertrand** de notre Ville. Nous félicitons ce négociant des soins particuliers qu'il a de sa clientèle, certaine et sure, avec de tels procédés, de ne consommer que des vins de 1er Choix, venant directement de la propriété.

Avis. — En nous informant de son départ, Monsieur Brulat Ozil, ex-maître d'hôtel, nous prie de remercier en son nom ses nombreux clients pour la confiance qu'ils lui ont accordé et les habitants de Sisteron pour les marques de sympathie qu'il en a reçu.

Son successeur à l'hôtel Vassail, Monsieur Antonin Lachaud fils, de Forcalquier fera de son mieux pour mériter cette confiance et conserver cette sympathie.

ETAT CIVIL

Du 7 au 14 Octobre 1892.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Gaubert Jules-François et Mlle Arthaud Thérèze, Victorine.

DÉCÈS

Vieux Jacques-François 75 ans.
Spagnola Catherine 30 ans.
Richaud Jean-Lange 79 ans.
Roux Etienne 74 ans.

Marché d'Aix

du 13 Octobre 1892.

Bœufs limousins	1 45	à	» »»
Gris	1 30	à	1 35
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 65	à	1 70
Moutons africains	» »»	à	» »»
Réserve	1 40	à	1 40
Moutons de Gap	1 50	à	» »»
Moutons de Barcelonete	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

Ministère de la guerre. — *Réserve de l'armée Active.* — ARMÉE TERRITORIALE. — Les hommes des catégories ci-dessous sont prévenus qu'ils devront déposer leur livret individuel, soit à la mairie, soit à la gendarmerie de leur domicile ou de leur résidence :

Du dimanche 9 octobre au 23 octobre 1892 :

1° Tous les hommes des classes de mobilisation de 1883, 1886 et 1887 ;

2° Tous les hommes de la classe de mobilisation de 1880 ;

3° Les hommes de la classe de mobilisation de 1879 qui, à la date du 9 octobre 1892, auront déjà accompli leur période d'exercices de deux semaines au titre de l'armée territoriale ;

4° Tous les hommes de la classe de mobilisation de 1867.

Avis important. — Les hommes doivent toujours réclamer un récépissé lorsqu'ils remettent leur livret à la mairie ou à la gendarmerie.

Le récépissé est placé à la fin du livret ; l'employé de la mairie ou le gendarme détache cette pièce, la signe et la remet au dépositaire du livret.

Quand un livret ne sera pas pourvu du récépissé, le maire ou le gendarme se servira d'un des imprimés en blanc qui lui ont été envoyés à cet effet par le commandant de recrutement, et le remplira à l'aide des indications contenues dans le livret.

Le Ministre de la Guerre
C. DE FREYCINET.

République Française. — *Préfecture des Basses-Alpes.* — Nous, Préfet des Basses-Alpes, chevalier de la Légion d'Honneur, Officier d'académie,

Vu la loi du 14 Août 1885 sur la surveillance des étalons ;

Vu l'arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture en date du 12 Septembre 1886 ;

Sur la proposition de M. le directeur du dépôt d'étalons d'Annecy (Haute-Savoie) ;

ARRETONS :

Article 1er. — La commission de surveillance des étalons opèrera, en 1892, dans les villes et aux jours, heures et lieux, indiqués ci-après :

A Seyne le mardi 25 Octobre à 1 hre du soir, Champ de foire.

A Digne le mercredi 26 Octobre à 2 hres du soir, Boulevard Gassendi.

A Barrême le jeudi 27 Octobre à 2 hre du soir, Champ de foire

A Sisteron le vendredi 28 Octobre à 11 hres 1/4 du matin, devant la gare.

A Forcalquier le samedi 29 Octobre à 8 hres du matin, devant la gare.

Article 2. — Aucun étalon non déclaré ne sera examiné par la commission.

Article 3. — M. le Directeur du dépôt d'étalons d'Annecy, Président de la commission, est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Digne le 11 Octobre 1892.

Pour le Préfet des Basses-Alpes,
Le Secrétaire Général,
TENOT.

Un Mot de la fin.

Un colonel, qui avait gagné ses épaulettes à la pointe de son épée, fit assembler un jour tous les fourriers de son régiment et, sans songer a jouer sur les mots leur dit : Vous aurez à me remettre, avant la revue que je passe à deux heures, l'état nominatif des tambours qui ont la peau crevée et celui des officiers, sous-officers et soldats qui ont leurs femmes dans le corps. Rompez !

AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE A DIGNE

Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

Désarmement Général

Vive la paix ! Plus de batailles !
Désormais le monde nouveau,
Au lieu d'homicides mitrailles,
Va se bombarder de Congo.

Savonnerie Victor Vaissier, Paris.

Temps pluvieux partout, crue des fleuves, graves inondations dans le Midi, conformément aux prédications de *l'Annuaire et des Almanachs Mathieu (de la Drôme).*

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 12 Octobre 1892.

La séance est tenue et les mouvements alternatifs de hausse et de baisse n'ont d'autre résultat que de consolider les cours de la veille. Nous laissons le 3 o/o à 99.52 ; le 4 1/2 à 106.10.

La Rente Italienne reste en avance marquée à 93.47.

Le Crédit Foncier est bien tenu à 1117.

La Banque de Paris fait exception à l'accalmie générale, elle gagne 12 francs à 693. On sait que cette société a cédé un stock important d'obligations du chemin de fer de Beyrouth - Damas - Hauran. Ces titres qui rapportent 15 francs par an et jouissent de très sérieuses garanties sont accueillis avec faveur sur le marché.

La Société Générale est très ferme à 483 ; Le Crédit Lyonnais à 787 francs.

L'action Cirages Français est demandée à 425, cours qui n'est pas en rapport avec son dividende de 27.50.

L'obligation 5 o/o Jaffa à Jérusalem se négocie activement aux environs de 400.

L'obligation de la Société Immobilière de Tunisie conserve ses bonnes tendances a 270 ex-coupon de 7.50

L'obligation Wharf de Kotonou s'inscrit à 565 ; le bon de délégation à 275.

Les chemins Economiques valent 433 fr.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

La Compagnie vient d'abaisser dans de notables proportions le prix de location des wagons-salons. Ces wagons ne sont loués qu'en entier, mais ils peuvent être occupés moyennant le paiement de 7 places au moins.

Le prix d'une place est celui de la 1re classe augmenté d'un supplément calculé d'après la distance parcourue et la nature des trains utilisés.

Voir, pour plus de détails, les Indicateurs spéciaux et les prospectus distribués par la Compagnie.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 3 —

LE PRINCE NOIR

L'édifice religieux, du porche au fin fond de l'abside, était entièrement drapé de tentures noires, sur lesquelles se détachaient les galons d'argent, les franges de même métal, et les écusson nombreux encadrant la lettre P. Un catafalque monumental émergeait splendidement funèbre des milliers de cierges qui l'entouraient. Un détail, perceptible seulement pour ceux qui étaient familliers avec les uns et coutumes de la cité indiquait que ce catafalque n'était pas celui réservé aux obsèques officielles. Au surplus, l'absence de sièges « officiels » parmi les chaises et fauteuils réservés dans le chœur à la famille ou aux assistants de marque, confirmait qu'il ne s'agissait pas, en effet d'un de ces enterrements dits « politiques », pour rappeler la boutade de certain sous-préfet assistant en grande tenue aux obsèques de l'évêque du lieu, et qui s'excusait ainsi de n'avoir pas eu assez de componction et de réserve derrière le cercueil de son « adversaire » trépassé.

J'arrivai juste au moment où le clergé ayant reçu le cercueil sous le porche, le cortège commençait à entrer sous les voûtes de la vieille cathédrale, aux sons d'une marche funèbre lancée à pleins tuyaux par le grand orgue. Les « pauvres », leurs cierges allumés à la main, faisaient la haie de chaque côté. Quelques officiers en tenue étaient parsemés dans la foule des assistants, mais les honneurs militaires n'étaient pas rendus ; d'ailleurs, nul maître de cérémonie ne suivait portant sur un coussin un insigne quelconque, et le cercueil n'était recouvert par aucun habit brodé ou autre marque d'une position officielle qu'aurait occupée le défunt ; des fleurs à profusion, mais rien que des fleurs.

Par contre je n'eus pas grand peine, en écoutant les reflexions, parfois peu respectueuses, de la foule à laquelle je m'étais mêlé, à apprendre que le deuil, à défaut de représentants mâles de la famille, était conduit par les « autorités ». Les cordons du poêle étaient tenus par deux conseillers municipaux et deux notables commerçants. Le sous-préfet, le colonel, une notable partie de l'état-major, du conseil municipal, en tenue de la ville, suivaient le cercueil à la suite du maire lui même sans écharpe.

J'entrai en me mêlant au groupe nombreux de personnes des deux sexes, de toutes conditions au surplus, qui suivait, en une tenue discrète, témoignant d'un réel intérêt pour le défunt. Le service religieux dura longtemps, étant des plus solennels, bien qu'il n'y eût ni chanteurs ni intrumentistes d'élite, comme il est coutume à Paris. Quelques conversations, discrètes et contenues, entamées autour de moi, soulevèrent une partie de voiles qui ne cachaient la vérité au sujet de la personnalité dont le corps, sinon la mémoire, allait bientôt disparaître.

L'homme de bien dont la dépouille mortelle gissait pour un instant encore au milieu du luxe funèbre d'une dernière cérémonie, était un bienfaiteur des pauvres. Médecin distingué, riche d'ailleurs, il avait été, depuis son arrivée á Soissons, une véritable providence pour les malheureux. Jamais il n'avait refusé, ni jour ni nuit, de se rendre au premier appel des déshérités de la fortune, sacrifiant au besoin la riche clientèle lorsqu'il était plus ou moins certain que la maladie, chez le client riche n'exigeait pas de soins immédiats. Il savait combien l'inquiétude, l'incertitude sont une aggravation au mal, surtout chez les petits.

Quant aux honnoraires, il les acceptait quand on les lui offrait, mais ne les réclamait jamais. Il avait un mot exquis en pareille occurrence.

— Docteur, il y a longtemps que nous n'avons réglé ; disait telle ménagère. Combien vous devons-nous ?

— Vous devez savoir mieux que moi.

— Alors, c'est tant.....

— Eh bien, c'est tant.

(*A Suivre.*)

G. PONTIS

Journal *LE BAVARD*

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

© VILLE DE SISTERON

ETUDE
de
Me Maurice ESTAYS,
avoué licencié en droit
A SISTERON

VENTE

Sur Saisie Immobilière

Il sera procédé : le mercredi neuf novembre mil hui cent quatre-vingt-douze à neuf heures du matin à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après situés sur le territoire de la commune de Volonne arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes)

DÉSIGNATION
des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Une propriété, partie cultivable et partie vague, complantée en amandiers, sise au quartier de la gorge, confrontant : du levant et du midi Nicolas Denis ; du nord, les hoirs Paulon et du couchant la commune, de la contenance d'environ soixante-deux ares, treize centiares, numéros 291, 292, 293, de la section A du plan.

Mise à prix : Cinquante francs,
ci . . . . . 50 francs

DEUXIEME LOT

Une Maison avec écurie à côté, comprenant cuisine et chambre au premier étage avec galetas au dessus, situés dans la rue cul de sac, confrontant Reymond et Barneaud, numéros 376 et 378, section E du plan.

Mise á prix : Cinquante francs,
ci . . . . . 50 francs,

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Elie Roux, rentier à Volonne, suivant procés verbal de saisie de Etienne, huissier à Volonne du 30 Juillet 1892, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le 18 Août 1892 volume 40 numèro 14, après dénoncitation à la partie saisie.

CONTRE

Le sieur Désiré Gay, propriétaire à Volonne, et garde forestier à Lodi près Médea (Algérie).

Il est donné avis que conformément à l'article 696 du code de procédure civile, modifiée par la loi du 21 mai 1858, tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques l'égales devront requerir cette inscription avant la transcription du jugement d'ajudication sous peine de forclusion.

L'avoué poursuivant la vente,
ESTAYS.

Enregistré à Sisteron, le
mil huit cent quatre-vingt-douze. Folio, . Case . Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

Signé : ALLEMAND.

VINS DE VENDANGES
NON PLATRÉS
E. BERTRAND
SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra. . . . . 40 fr. —

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

A VENDRE

FUTAILLES VIDES
Usagées
Contenant de 100 à 600 litres

BONNE OCCASION !

A Céder à Prix Modéré, pour Cause de Santé

BOULANGERIE

Bien Achalandée à SISTERON
S'adresser pour Renseignements. au Bureau du Journal.

GAZETTE ANECDOTIQUE

Littéraire, Historique, Bibliographique, et Mondaine

Fondée en 1875

par

G. d'HEYLLI & D. JOUAUST

Un An : 12 francs

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
3, Rue des Beaux-Arts PARIS

DIABÈTE **Guérison rapide et infaillible**, par des remèdes simples, inoffensifs et agréables à prendre. Succès garantis. Honoraires après guérison. S'adresser à M. le Dr ORTH, à Toulouse.

Prime à nos Lecteurs

LE PROGRÈS, Journal parisien illustré, est servi **gratuitement** pendant deux mois aux personnes qui enverront, en même temps que leur adresse, 0.35 c. pour les frais, à M. A. RICARD, 150, Faubourg St-Denis, Paris.

HOTEL DES TROIS ROIS

RUE SAUNERIE
tenu par Henri BONNET

Cet Hôtel entièrement réparé a neuf se recommande à MM. les Voyageurs.

On sert à la Carte et à Prix Fixe.
Vastes Remises, Vastes Ecuries.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

En vue de développer les relations de la Métropole avec la Tunisie, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de créer une agence commerciale à Tunis.

Monsieur du Fresnel, 10, rue Es-Sadikia, à Tunis, chargé de cette agence, est à la disposition des négociants et des industriels qui pourront lui demander tous renseignements utiles.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à grenoble, qui répondra gratis et franco par courier et enverra les indications demandées.

De Barcelonnette au Mexique

Par Émile CHABRAND.

M. Émile Chabrand vient de faire paraître, à la librairie Plon, un très intéressant récit de voyage intitulé : *De Barcelonnette au Mexique*, qui nous promène à travers l'Inde, la Birmanie, la Chine, le Japon. les Etats-Unis. L'auteur a fait le tour du monde ; il a su voir, chose rare, et noter ses impressions Son livre plein d'observations piquantes, d'aperçus instructifs, de traits de mœurs curieux et d'anecdotes typiques, est écrit sous une forme élégante et spirituelle, et illustré de quarante dessins exécutés par G. Profit. Signalons notamment le chapitre relatif à la vie laborieuse de nos compatriotes au Mexique et le récit saisissant d'une descente dans le volcan méxicain le Popocateptl, qui a obtenu un si vif succés dans la *Revue hebdomadaire*.

Un vol. in-18. Prix : 4 fr. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs 8 et 10, rue Garancière, Paris.

Madame BERTHE, la célébre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris et par correspondance.

A VENDRE
A L'AMIABLE

1° MAISON

A trois Étages, Café au rez-de-chaussée, sise rue Saunerie

2° PROPRIÉTÉ

Complantée en Vignes et Amandiers, située à Entraix.
S'adresser à M. Garcin, à la Motte-du-Caire.

A VENDRE

UN BILLARD EN BON ÉTAT

S'adresser au bureau du Journal

PILULES OCO

Dépuratives et Purgatives

Ces pilules, composées de végétaux, purgent très lentement sans donner de coliques ; elles expulsent de l'estomac et des intestins les matières bilieuses ou muqueuses qui l'encombrent, et régularisent l'appétit. Les **Pilules Oco** dépurent le sang et sont d'une très grande efficacité pour toutes les maladies de la peau.

LE BAUME OCO évite toute opération et guérit merveilleusement les *anthrax, panaris, clous, abcès, ulcères, eczémas, dartres, piqûres, brûlures, démangeaisons* et toutes plaies quelle qu'en soit la nature.

Prix du Baume OCO .. 1 fr. 60 le pot.
Prix des Pilules OCO .. 2 fr. 50 la boite

DÉPOT GÉNÉRAL
PHARMACIE CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
et dans toutes les Pharmacies

Envoi franco contre Mandat ou Timbres poste

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite

PURGATIF GÉRAUDEL

En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

RHUMES *CATARRHE COQUELUCHE*
Sirop **DEHARAMBURE**
CENT ANS DE SUCCÈS. Tes Pharm. 1f60

A Céder Présentement

CAFÉ-RESTAURANT

Bien Achalandé
Matériel & Marchandises
S'adresser à M. Eugène GIRAUD, Rue Droite, Sisteron

VINS NATURELS

MAISON DE CONFIANCE

JEAN RULLAND
SISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Roussillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne..	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN

ON PORTE A DOMICILE

A VENDRE

1° UN VITRAGE DE MAGASIN.
2° Portes de Remise bonne occasion.
3° Un Vélocipède en très bon état.

S'adresser au bureau du Journal.

Les Directeurs de la Maison du

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF
PARIS

MAISON SANS SUCCURSALE

adressent gratis et franco le nouveau **Catalogue** *et les Gravures de Modes des Vêtements pour* **HOMMES JEUNES GENS et ENFANTS**

HIVER 1892-93

QUELQUES PRIX DU CATALOGUE

PANTALONS forte draperie *indéchirable* **8fr.50**

COMPLETS cheviotte fantaisie *bien doublés* **21fr.**

PARDESSUS bel édredon *doublure extra* **19fr.**

VESTONS draperie castor *doublure écossaise* **10fr.75**

Jeunes Gens Pardessus et Complet draperie nouveauté *de 10 à 18 ans* **18fr.**

Tout vêtement expédié ne convenant pas L'ARGENT est retourné DE SUITE par mandat-poste

Enfants Pardessus et Complets belle fantaisie *de 3 à 9 ans* **7fr.**

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 20 francs
DEMANDEZ le CATALOGUE au DIRECTEUR de la Maison du **PONT-NEUF** Paris

PAS de SUCCURSALES

29me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE
SYNOPTIQUE
DES CHEMINS DE FER
P.-L.-M., MIDI
ITALIENS

Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux et Maritimes
Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse

Par **F. APPY**

Conducteur des Ponts et Chaussées et du contrôle des Chemins de Fer en congé.

Honoré d'une médaille de vermeil à l'Exposition Industrielle d'Avignon en 1891, et d'une médaille de bronze à l'Exposition Internationale de Publicité de Paris 1891.

Direction et Administration :
36, Boulevard du Pont-Neuf, Nice
CORRESPONDANT : A PARIS, LYON, MARSEILLE, GENÈVE, BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER, GRENOBLE, GÊNES, FLORENCE, ROME, NAPLES, PALERME.

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, et chez M. ASTIER FILS, Libraire à Sisteron.

Une Lacune Comblée

ASTIER FILS

Librairie-Papeterie-Reliure

M. **Astier Fils** a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de créer à Sisteron un ATELIER COMPLET DE RELIURE dont l'outillage perfectionné lui permettra de livrer, bien, rapidement, et à des prix modérés, les commandes qu'on voudra bien lui confier.

MUSÉE des FAMILLES

Edition populaire illustrée

Sommaire du N° 41 — 13 Octobre 1892.

Une française par J. Bertal = *Les Echinodermes*, par P. Contrastin. — *Histoires de mon Village : Les Enfants de Grand Pierre*, par Eug. Muller. — *A une jeune fille*, par A. M. Blanchecotte. - *Un diner chez le grand Frédéric*, par Albert de Proville. — *En Norwège*, par Daffry de la Monnoye. — *L'Ami du Foyer*. — *Concours*. — *Les Ages de l'homme*.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

---

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histtoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en fâire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et a mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX-GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU	à chair (très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Crémeine de ALFRED DUDOUY Agt cie des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) 50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie Gros et détail 75, RUE WAGRAM, 75 AU MANS (SARTHE)

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadème de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

Manufacture des POUDRES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

b. vt de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignoles et pays de pommes, la Maison BROQUET a pris des dispositions pour satisfaire à toutes les demandes et pouvoir pratiquer des prix pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc. etc. Elle a agrandi ses Magasins un grand approvisionnement d'Alcools, indispensable aux distilleries.

Le 1er août dernier PRIX NON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'H nneur

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

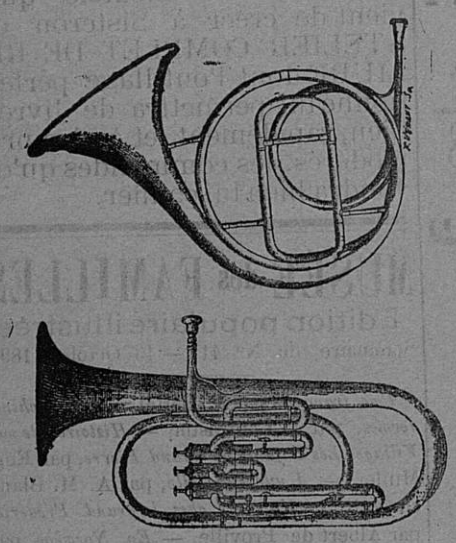

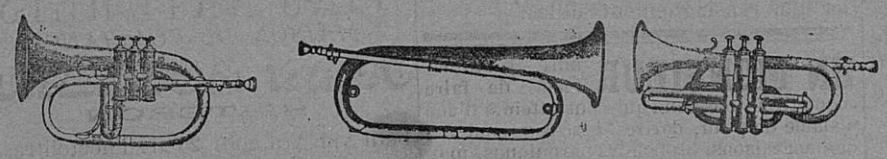

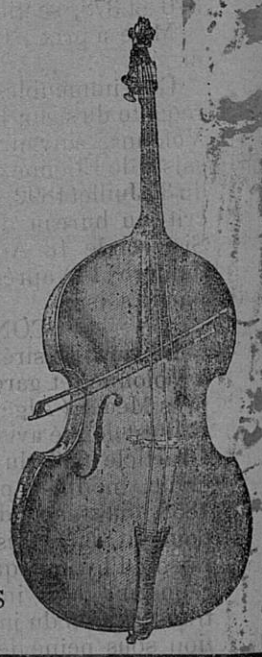

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

0fr. 30 LE LITRE — **Eau Minérale Naturelle de Vals** *(Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy).*

Eau de table hygiénique et agréable.

Ne trouble pas le vin. *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.* 70 % de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME *à nos abonnés et acheteurs au numéro*

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXACTEMENT UN LITRE — AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON